

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°1023-06-26

OBJET : Approbation du compte financier unique 2025

MEMBRES

- EN EXERCICE : 13
PRESENTS : 11
POUVOIRS : 0

VOTES

- VOIX : 11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à quatorze heure trente, le comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Locminé dans les locaux de Centre Morbihan Communauté sur convocation de son Président, Claude VIET.

Etaient présents : Daniel AUDO, Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Philippe CADORET, Laurent GANIVET, Stéphane HAMON, Hugues JEHANNO, Jean-Jacques MERCEUR, Soizic PERRAULT, Benoît ROLLAND, Lionel ROPERT, Claude VIET.

Etaient excusés : Jean GUILLOT, Claude-Albert LE BRIS

Autres personnes : Francis MORIN, Yann DUGENET, Martine MOREL

Secrétaire de séance : Hugues JEHANNO

Date des convocations : 27 mai 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2222-3 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal du Pays de Pontivy;

Considérant que le conseil d'administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de la collectivité,

Monsieur le Président expose :

Après avoir entendu et approuvé les résultats de l'exercice 2025

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Recettes	58 122,55	147 341,50	205 464,05
Dépenses	95 533,10	139 503,06	235 036,16
Résultats 2025	-37 410,55	7 838,44	-29 572,11
Résultats antérieurs	70 786,71	16 291,26	87 077,97
Résultats de clôtures	33 376,16	24 129,70	57 505,86

Conformément aux dispositions applicables, le Comité syndical désigne M. Stéphane Hamon, vice-président, pour présider la séance lors du vote d'approbation du Compte Financier Unique 2025.

M. Claude Viet, Président du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Après s'être fait présenter le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et en avoir délibéré, le comité syndical :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du Compte Financier Unique lesquels peuvent se résumer comme indiqué ci-dessus
- Constate que le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice et se substitue au compte administratif et au compte de gestion
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête et approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, tel que présenté, faisant apparaître un résultat de fonctionnement de 7 838,44 € et un résultat d'investissement de - 37 410,55 €

Fait à Locminé,
Le 02 juin 2026
Le Président,
Claude VIET



**SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY**